



2nfo-Parents

Septembre 2025





Mot de la direction

Chers parents

Il me fait plaisir de vous revoir après ce bel été chaud et ensoleillé.

J'espère que vous avez profité de toutes ces belles journées pour vous ressourcer et faire le plein d'énergie.

C'est avec enthousiasme que l'équipe de l'école Girouard et moi-même avons accueilli vos enfants pour l'année scolaire 2025-2026.

En plus de sa Rentrée haute en couleurs, l'année 2025-2026 se démarquera par la mise en place de la méthode GNR-WOW visant à favoriser le développement de bons comportements chez les élèves. Nous vous donnerons plus d'explications au courant des prochaines semaines.

Je souhaite vous rappeler que la collaboration école-famille est la clé de la réussite de vos enfants. En tant que direction, je m'engage à favoriser ce partenariat avec chacun de vous.

Je vous invite à prendre connaissance des informations ci-jointes concernant le début de cette nouvelle année scolaire.

D'ici là, profitez bien des dernières journées de congé.

Au plaisir de se voir bientôt!

Ce qui se passe en septembre

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
				Photos scolaires		
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
	Cross-Country	Journée pédagogique				
28	29	30				
		Déclaration de la clientèle scolaire				

Directrice	Stéphanie Plouffe
Secrétaires	Nathalie Prud'homme (Lundi au jeudi)
Concierge	Régis Belzile
Préscolaire (4 ans) 041	Carole Leboeuf
Préscolaire (5 ans) 051	Karine Proulx
Préscolaire (5 ans) 052	Véronique Pomerleau
1re année 101	Julie Favreau
1re année 102 / 202	Karianne André
2e année 201	Liliane Cayer
<u>3e année 301</u>	Marie-Ève Turcotte (Lundi, mardi, jeudi et vendredi) Andréane Cardinal (mercredi)
3e année 302	Sophie Gratton
4e année 401	lsabelle Laprise
5e année 721	Mélissa Labonté (Lundi, mercredi, jeudi et vendredi) Justine Desrochers (Mardi)
6e année 601	Sébastien Charrette (Lundi, mardi, mercredi et vendredi) Andréane Cardinal (Lundi mardi et
Classe Langage	Patricia Lallemant

Liste du personnel

	Éducation physique	Mario Desmet	
	Education physique	Merlin Velasquez Thomas	
	Anglais	Jessica St-Pierre	
	Art dramatique	Geneviève St-Antoine	
	Musique	Benoit Provost	
	Art plastique (5e année)	Merlin Velasquez Thomas	
	Orthopédagogue	Nancy Benoit	
	Orthopédagogue Orthopédagogue	Nancy Benoit Julie Renaud	
		,	
_	Orthopédagogue	Julie Renaud	
	Orthopédagogue Ergothérapeute	Julie Renaud Laurence Coulombe	



Communication avec l'école





Pour communiquer avec nous, voici quelques adresses électroniques à retenir :

Direction: stephanie.plouffe@cssmi.qc.ca

Secrétariat : nathalie.prud'homme@cssmi.qc.ca

Ecole Girouard: girouard@cssmi.qc.ca

Site du centre de services scolaire des Mille-Îles : www.cssmi.qc.ca

Pour écrire à un des membres du personnel de l'école : «prénom.nom@cssmi.qc.ca»

Portail parents: https://portailparents.ca/accueil/fr/

Pour rejoindre le secrétariat de l'école: (450) 434-8612 option 3

Pour signaler une absence : (450) 434-8612 option 2

Pour rejoindre le service de garde: (450) 434-8612 option l

Veuillez noter que nous encourageons la communication par courriel.

Nous vous suggérons de consulter régulièrement votre boîte de courriels pour avoir toutes les informations concernant l'école, la CSSMI, des mémos des enseignants et enseignantes, etc. Pour toute nouvelle adresse électronique ou modification à celle-ci, je vous invite à aviser la

rour toute nouvelle adresse électronique ou modification à celle-ci, je vous invite à aviser la secrétaire le plus rapidement possible.





Chers parents,

L'école Girouard offrira à partir du 11 septembre, un programme universel de petits déjeuners en collaboration avec le Club des petits déjeuners. Sachez que le Club s'engage à nourrir le potentiel des enfants en veillant à ce que le plus grand nombre possible ait accès à un petit déjeuner nutritif et à un environnement bienveillant favorisant l'estime de soi. Le programme de petits déjeuners sera offert chaque matin du calendrier scolaire, incluant les journées pédagogiques pour les enfants inscrits au service de garde.

Le Club des petits déjeuners est un organisme sans but lucratif qui soutient plus de 3000 programmes en milieux scolaires à travers le pays, dont plus de 550 dans différentes régions du Québec.

Les petits déjeuners sont basés sur les recommandations du Guide alimentaire canadien. Chaque déjeuner comprend donc au moins un aliment de chacune des 3 catégories suivantes : Produits à grains entiers, Fruits et légumes et Produits protéinés.

Merci de votre précieuse collaboration!

Pour en connaître davantage sur le Club des petits déjeuners, visitez le <u>www.clubdejeuner.org</u>



Départ Service de garde

Une autorisation écrite des parents est obligatoire pour permettre à l'élève de :

- Quitter à pied le service de garde en l'absence d'une personne autorisée;
- Partir en autobus plutôt que d'aller au service de garde;
- Partir avec une tierce personne autre que les personnes autorisées lors de l'inscription.

L'autorisation écrite est transmise au service de garde, avec le formulaire prévu à cet effet ou par courriel, à l'adresse suivante sdg.gir@cssmi.qc.ca. Aucune autorisation laissée sur la boîte vocale ni aucune autorisation verbale ne sera acceptée.

Pour un changement ponctuel lors du départ, un courriel doit être envoyé à l'enseignante, à la secrétaire et à l'adresse courriel suivante sdg.gir@csemi.qc.ca.

Pour des raisons de sécurité et d'organisation, le service de garde traite toute demande de modification relative au service offert à la fin des classes lorsque la demande écrite lui parvient avant II h le jour même. Après ce délai, le service de garde ne peut garantir le traitement de la demande. Les parents sont responsables d'aviser leur enfant, avant son arrivée à l'école, de la planification du départ.



Déclaration de la clientèle scolaire

Il est à noter que le mardi 30 septembre est la journée officielle de la prise de présence des élèves afin de déterminer le financement accordé à chacune des écoles pour son fonctionnement annuel. Il est donc important que votre enfant soit présent cette journée.

Toutefois, si un élève est absent, vous êtes priés de communiquer avec Mme Nathalie au secrétariat de l'école. Elle vous informera des démarches à suivre et vous devrez signer un formulaire attestant de l'absence de votre enfant ce jour-là.

L'Association PANDA Basses-Laurentides Sud-Ouest vous offre : Conférence virtuelle -Stratégies d'encadrement et routines pour nos jeunes TDAH

À qui s'adresse l'activité : parents et personnel scolaire du primaire et du secondaire

Conférencière: Anne-Marie Delisle, psychoéducatrice et autrice.

Les routines et les stratégies d'encadrement sont des outils essentiels pour aider nos jeunes à « apprivoiser » leur TDAH. Nous verrons dans cette conférence l'importance de mettre en place des routines et d'établir une discipline bienveillante pour faciliter la vie de toute la famille.

Anne-Marie Delisle est psychoéducatrice en pratique privée. Formatrice et conférencière, on lui reconnaît une capacité à partager ses connaissances de façon accessible, concrète et novatrice. Depuis déjà plusieurs années, elle est membre de l'équipe PANDA BLSO à titre de consultante clinique.

Calendrier de l'activité : mardi 7 octobre 2025 à 19 h

Limite de participants : aucune

Frais associés: non

Pour inscription: https://www.pandablso.ca/conferences/rencontre-virtuelle-strategies-dencadrement-et-routines-pour-nos-jeunes-tdah

À la suite de votre inscription, vous recevrez un courriel comprenant toutes les informations nécessaires pour pouvoir vous connecter et participer à votre atelier en ligne.

Personne à contacter pour plus de détails : Martine Daigneault, mdaigneault@pandablso.ca

Web: www.pandablso.ca

MRC visée par l'activité : MRC Deux-Montagnes

Merci!

Courte description de l'organisme

PANDA BLSO a été créé pour répondre aux besoins de soutien et d'information des parents et des enfants vivant avec un TDAH. Nos services s'adressent maintenant à toutes les personnes vivant avec un TDAH, qu'elles soient enfants, adolescentes ou adultes, et à leur entourage. Notre philosophie est d'apporter de l'aide à toutes les personnes vivant des difficultés d'attention, d'impulsivité ou d'agitation, qu'un diagnostic ait été posé ou non.

SÉCURITÉ EN ZONES SCOLAIRES

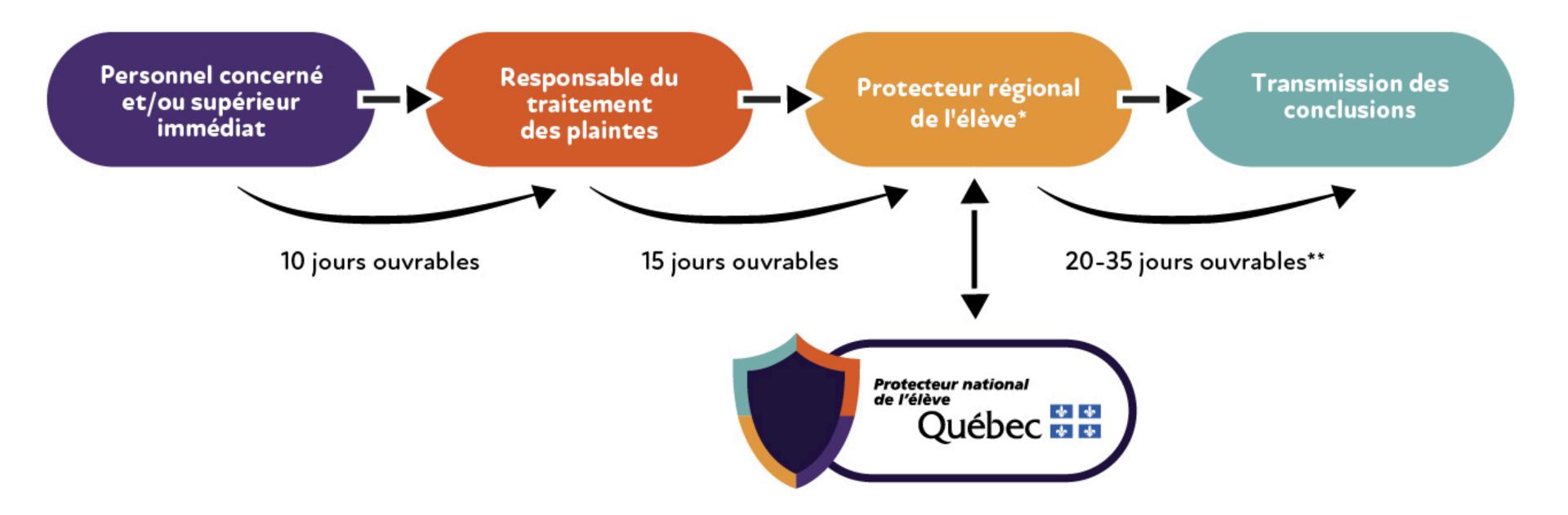
La sécurité des élèves sur la route, c'est l'affaire de tous! Durant cette période d'effervescence de la rentrée scolaire, soyons particulièrement alertes et vigilants en présence d'un autobus scolaire ou aux abords de l'école.

Nous encourageons vivement les familles à privilégier la marche ou le vélo pour se rendre à l'école.

Ces options sont bénéfiques pour la santé et aident à réduire la congestion autour de l'école, créant ainsi un environnement plus sûr pour tous.

Merci pour votre soutien.

Plaintes - Service à l'élève - https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/droits-eleve/porter-plainte



^{*}À noter qu'un protecteur régional de l'élève pourra examiner une plainte sans que les deux premières étapes n'aient été franchies, si :

- 1. Il est d'avis que le respect de ces étapes n'est pas susceptible de corriger adéquatement la situation ou que le délai de traitement de la plainte aux étapes précédentes rend l'intervention du protecteur régional de l'élève inutile;
- 2. La plainte concerne un acte de violence à caractère sexuel.

^{**} Le protecteur régional de l'élève aura 20 jours ouvrables pour terminer l'examen de la plainte et déterminer les conclusions. Le protecteur national de l'élève aura quant à lui 5 jours ouvrables pour informer le protecteur régional de l'élève de son intention d'examiner la plainte. S'il décidait d'examiner la plainte, il aura alors 10 jours ouvrables pour en terminer l'examen et substituer, s'il le juge opportun, ses conclusions ou ses recommandations à celles du protecteur régional de l'élève.